



TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE
DECLARATION DE CREATION OU DE MODIFICATION DE SUPPORTS
PUBLICITAIRES EN COURS D'ANNEE



Déclaration à transmettre en Mairie **au plus tard dans les deux mois qui suivent la création ou la modification, pour les dispositifs créés ou modifiés en cours d'année.**

1 – IDENTIFICATION DU DECLARANT

Nom et prénom :

Téléphone : Courriel :

Raison sociale :

N° SIRET : □□□□ □□□□□□□□□□ Code APE : □□□□□

Adresse du siège social :

Téléphone Courriel :

Site déclaré :

Adresse du site déclaré :

Téléphone Courriel :

Adresse de facturation (si différente) :

.....

2 – DECLARATION D'ENSEIGNES

Je déclare la création ou la modification des supports suivants, à compter du :

N°	Nature du support (enseigne, pré-enseigne, dispositif publicitaire)	Type de support (mural, parallèle ou perpendiculaire, toiture, vitrine, clôture, scellé au sol, totem, drapeau...)	Localisation (nom de la voie d'où le support est visible)	Dimension d'une face (largeur x hauteur en mètres)	Nombres de faces	Modification ou création	Type de modification
EXEMPLE	Enseigne	Mural	3 rue de la Gare	4 m X 3 m	1	Modification	Dépose
E1							
E2							
E3							

3- DOCUMENTS A JOINDRE A LA DECLARATION

Photographie et / ou plan précisément côté de chaque support créé ou ayant fait l'objet d'une modification.

4 – ENGAGEMENT DU DECLARANT

Je soussigné,, m'engage à porter sur la présente déclaration toutes les créations ou les modifications de dispositifs intervenues au cours de l'année. (jusqu'à ce jour).

Fait à, le □□ □□ □□□□

Cachet et signature

5 – REMARQUES

- La présente déclaration ne vaut pas déclaration préalable ou demande d'autorisation d'implantation au sens des articles L 581-6, L 581-9, L 581-15 et 18 du Code de l'environnement
- Le dépôt d'une déclaration TLPE, l'absence d'observation sur le contenu de cette déclaration par la commune, l'acquittement de sommes à payer au titre de la TLPE ne valident pas une implantation qui serait irrégulier au regard de la réglementation applicable (Code de l'Environnement, règlement intercommunal de publicité ou autres)

6 – DECLARATION A RENVOYER A :

Mairie de Rosières-près-Troyes
Place charles de Gaulle
BP 30118
10430 ROSIERES PRES TROYES
Tél : 03 25 82 48 00